

Motion de censure des députés indépendants sur la politique québécoise de plein emploi

RUDY LE COURS

QUEBEC (PC) — En début de soirée hier, on estimait que le gouvernement survivrait sans difficulté à une motion de censure, la deuxième depuis la reprise de la session, puisque tous les députés péquistes devaient être présents en Chambre au moment du vote en fin de soirée. Cette motion était cette fois-ci présentée par le député indépendant de Sainte-Marie Guy Bisailon. Au nom du groupe des députés indépendants, dont il est le leader officieux en Chambre, M. Bisailon a demandé à l'Assemblée nationale de blâmer le gouvernement « pour son incapacité à mettre en oeuvre une politique de plein-emploi, privant en particulier la jeunesse québécoise de ses chances d'avenir, et pour sa faiblesse face au gouvernement fédéral laquelle réduit ses moyens d'action à cet égard ».

M. Bisailon a dénoncé en particulier la situation faite aux assistés sociaux de moins de 30 ans, réduits à des prestations mensuelles de \$ 156. C'est d'ailleurs ce point de la motion qui a alimenté l'ensemble du débat. « La ministre responsable nous dit: Ce n'est pas la solution. Attendons le grand soir. Entre-temps, 79,000 jeunes crévent littéralement de faim. Le taux de prostitution chez les jeunes de 18 à 30 ans augmente. Le taux de suicide est effarant, dépassant en cela toutes les statistiques des autres provinces canadiennes », a lancé le député. Il a suggéré un programme de mise à la retraite anticipée, ce qu'a longuement défendu l'indépendant Gilles Grégoire (Frontenac). Le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Mme Pauline Marois, a donné le ton à l'ensemble des interventions ministérielles en soutenant qu'« accorder la parité aux jeunes bénéficiaires ne constitue pas la solution. Elle a encore une fois défendu les programmes de rattrapage scolaire, de stage en entreprise et de travaux communautaires. Même si demain on créait 75,000 emplois d'un coup dans des secteurs d'avenir pour les jeunes bénéficiaires d'aide sociale, ils seraient incapables de les occuper car la moitié n'ont pas complété un secondaire V, a-t-elle expliqué. De son côté, le chef de l'opposition officielle, M. Gérard-D. Lévesque, a accusé le gouvernement de ne pas avoir « de politique cohérente et le moindrement significative à l'égard de la création d'emplois et encore moins du plein-emploi ». Il a brossé un sombre tableau des huit ans d'administration péquiste s'en prenant en particulier aux hausses d'impôt et au déplacement de l'activité économique vers l'Ouest à cause de l'instabilité politique. Le premier ministre René Léves-

que, quant à lui, a affirmé qu'il croyait possible une politique de plein-emploi « même si cela paraît inaccessible ces années-ci ». Il a mentionné que le taux de chômage était passé de 13,4 à 12,2 % de février 84 à 85 et qu'il s'était créé 80,000 emplois l'an dernier, soit le nombre que se fixe le Parti libéral pour ses cinq premières années d'un hypothétique pouvoir. « Si on a réussi à le faire l'année dernière, il vous faudrait viser plus haut », a-t-il lancé, sourire en coin. Il a affirmé que le taux de chômage chez les jeunes était passé de 27 % en 82 à 18 % en 85. Finalement, il s'est dit d'accord avec la parité pour les prestations d'aide sociale à travers des programmes. « Autrement, les neuf dixièmes de ces jeunes vont demeurer inemployables et on n'a pas le droit d'engloutir de l'argent pour accentuer leur inemployabilité. »

que, quant à lui, a affirmé qu'il croyait possible une politique de plein-emploi « même si cela paraît inaccessible ces années-ci ». Il a mentionné que le taux de chômage était passé de 13,4 à 12,2 % de février 84 à 85 et qu'il s'était créé 80,000 emplois l'an dernier, soit le nombre que se fixe le Parti libéral pour ses cinq premières années d'un hypothétique pouvoir. « Si on a réussi à le faire l'année dernière, il vous faudrait viser plus haut », a-t-il lancé, sourire en coin. Il a affirmé que le taux de chômage chez les jeunes était passé de 27 % en 82 à 18 % en 85. Finalement, il s'est dit d'accord avec la parité pour les prestations d'aide sociale à travers des programmes. « Autrement, les neuf dixièmes de ces jeunes vont demeurer inemployables et on n'a pas le droit d'engloutir de l'argent pour accentuer leur inemployabilité. »

Le mode de gestion du Québec a changé selon Parizeau

ROBERT LEFEBVRE de la Presse canadienne

QUEBEC — La récession de 1982 a forcé le gouvernement québécois à s'initier à la gestion de certains éléments importants de l'économie et il commence à être perçu comme de plus en plus responsable des bonnes comme des mauvaises situations, affirme le professeur Jacques Parizeau. Devant un groupe d'étudiants de l'université Laval, l'ancien ministre des Finances du Québec a démontré que la façon dont l'économie québécoise est gérée depuis 1982 a bien changé. « Ce qui est frappant depuis quelques années, a-t-il observé, c'est comme si une nouvelle économie québécoise commençait à apparaître. Cette économie, ajoute-t-il, se distingue par sa structure et son mode de fonctionnement. Il rappelle qu'il y a une vingtaine d'années, ses centres de décision avaient normalement comme aire de fonctionnement le Canada et le marché international. Il y a maintenant un très grand nombre de centres de décisions qui sont indigènes. En plus d'un changement opéré dans sa structure, l'économie québécoise se caractérise aussi par son mode de fonctionnement, qui a changé en partie à cause d'un changement dans la structure, et aussi parce que les intérêts québécois sur le plan des entreprises

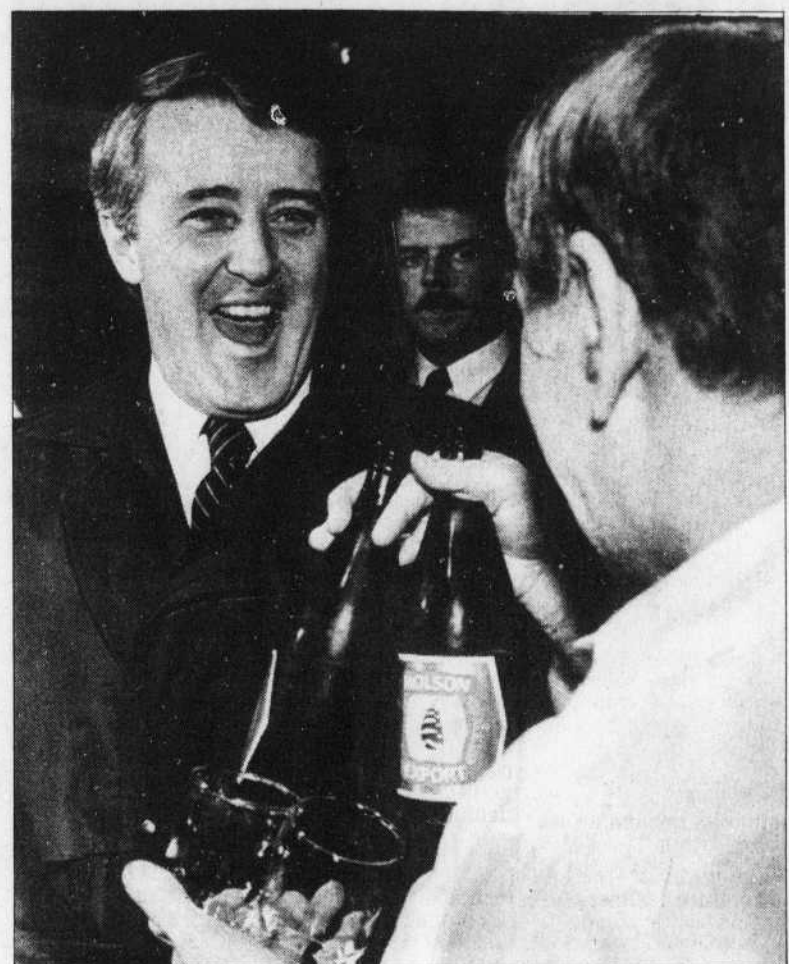
ont été mieux définies. « Autrefois, beaucoup d'entrepreneurs indigènes se sentaient à ce point marginaux par rapport aux marchés, par rapport aux structures de production, par rapport aux structures de financement, et leur fonctionnement était conditionné par le marché. Ca a profondément changé. » Selon M. Parizeau, le système fiscal québécois commence d'autre part à se distinguer de celui du Canada et des Etats-Unis. Par exemple, la taxation des entreprises et le système d'impôt sur les revenus des particuliers, n'a plus rien à voir, dit-il, avec ceux des autres provinces. « On peut maintenant tenter d'accélérer des éléments de l'économie du Québec. La gestion de l'économie par le gouvernement du Québec devient donc maintenant possible. » Le professeur Parizeau soutient que la gestion de l'économie implique une grande complexité d'éléments. « On joue de la gestion économique comme on joue du piano, dit-il. Pour jouer du piano, il faut beaucoup de notes et on ne joue pas mieux du piano en suggérant de supprimer la moitié des notes. »

Mulroney défend vigoureusement Clark

PIERRE APRIL

BAIE-COMEAU (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a vigoureusement défendu son secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, qui a dû, il y a deux jours aux Communes, corriger l'impression qu'il n'était pas au courant de l'invitation américaine de participer au programme de recherche du bouclier spatial, transmise à son collègue Erik Nielsen de la Défense, en réunion au Luxembourg avec les pays membres de l'OTAN. Sans pour autant condamner le ministre Nielsen, le chef du gouvernement canadien a quand même admis que dans une situation idéale, le titulaire de la Défense aurait dû lui transmettre sans tarder cette nouvelle information, sinon au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark. « Il est évident, a-t-il dit, qu'il est préférable qu'une invitation de cette nature reçue à l'étranger soit transmise immédiatement à Ottawa. » Pour M. Mulroney, il est tout à fait possible que des erreurs de ce genre se produisent de temps à autres, mais il ne voit pas pourquoi le secrétaire d'Etat devrait en porter le blâme. « M. Clark, a-t-il ajouté, s'est comporté honorablement et il n'a en aucun temps causé de préjudice au Canada ou à son gouvernement. » Le premier ministre a souligné que M. Nielsen avait reçu l'invitation verbale lundi matin à l'étranger, que le lettre du secrétaire d'Etat américain, M. Caspar Weinberger, a été remise plus tard et qu'elle demandait un réponse dans les 60 jours. « Il n'y avait pas d'urgence là-dedans », a ajouté M. Mulroney.

L'information, selon le premier ministre, a été transmise à Ottawa par le ministre de la Défense, « mais pas à temps pour attraper M. Clark avant la période des questions ». M. Mulroney a ensuite mis cet accroc aux procédures normales sur le Jos « d'une certaine inefficacité administrative qu'il faudrait bien corriger ». M. Mulroney a finalement souligné qu'il avait de la difficulté à comprendre pourquoi les médias avaient fait tout un plat avec cette histoire puisque M. Clark, qui affirmait en Chambre que le Canada n'avait pas été invité à participer au programme de recherche du bouclier spatial, « n'avait pas en main, lundi, la lettre de M. Weinberger ». Quant à l'éventuelle participation canadienne, M. Mulroney a tenu à souligner qu'il était nécessaire de voir une grande différence entre une participation à la recherche et à une implication directe dans la réalisation du projet américain. « De toute évidence, a-t-il dit, nous ne vivons pas dans un monde parfait, où ce genre de solution ne serait pas nécessaire, mais le Canada ne doit rien faire pour nuire aux négociations en cours à Genève. » Le chef du gouvernement canadien, qui exprimait, mercredi, son peu d'enthousiasme pour un tel projet, a précisé sa pensée, hier à Baie-Comeau. « Je ne suis pas enthousiaste, a-t-il dit, à propos de tout ce qui pourrait nuire aux négociations sur le désarmement. « Nous supportons la portion recherche du programme de bouclier spatial, a-t-il conclu, parce que nous pensons que cela va aider les négociations, mais nous n'avons pas l'intention d'aller plus loin. »



De passage dans une brasserie de Baie-Comeau hier, Brian Mulroney et son épouse Mila se sont vu offrir deux grosses bières froides et ont trinqué à la santé des gens de l'établissement.

autres, qu'au niveau du marketing les provinces étaient responsables de la conception et de l'élaboration de l'image de marque, et qu'au chapitre du développement des industries touristiques, tout le processus de planification relevait des provinces, le rôle du fédéral en étant un d'appoint. Selon les termes de l'entente, les stratégies du fédéral en matière de tourisme devaient être complémentaires à celles des provinces. M. Léger porte en outre ses récriminations sur un document « Canada-Tourisme » rendu public par le ministre McMillan en février, qui s'était engagé dans le cadre de l'entente de Moncton à ne pas présenter publiquement à moins de consulter d'abord les dix ministres concernés. « En rendant public ce document sans consultation des provinces, le fédéral a émis une série de communiqués de presse qui ont créé un climat négatif pour l'industrie touristique canadienne », a-t-il énoncé, tout en soulignant que ce document se base sur de fausses données et qu'il ignore de surcroît la spécificité du Québec dans le domaine touristique. À court terme, M. Léger a demandé à M. McMillan de livrer les \$14 millions promis par les libéraux pour l'industrie touristique de l'Est du Québec, se disant prêt à y coller \$12 millions de son ministère.

Marcel Léger attaque la politique de McMillan

JOHANNE ROY

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois du Tourisme, M. Marcel Léger, a signifié hier à son homologue fédéral, Tom McMillan, que sa démarche entreprise auprès des divers intervenants touristiques va à l'encontre de l'entente conclue lors de la rencontre interprovinciale de Moncton, en novembre dernier. M. McMillan effectue présentement une tournée de consultation sur les problèmes touchant l'industrie touristique canadienne, ceci sans consultation préalable auprès des dix ministres du Tourisme. De passage à Montréal, mercredi le ministre fédéral a en outre tracé un portrait peu reluisant de cette industrie. La rencontre entre les deux ministres, hier, aura été l'occasion pour M. Léger de transmettre ses doléances et de réaffirmer la position ferme du Québec quant au respect de sa compétence en matière de tourisme. « Le cheminement de la tournée du ministre McMillan au Québec est inacceptable et elle est une intrusion dans notre milieu touristique », a affirmé le ministre Léger dans une entrevue à la Presse canadienne. Lors de la rencontre de Moncton, il avait été convenu de respecter les principes directeurs de 1980 au plan touristique, a rappelé le ministre. Ces principes stipulaient, entre

autres, qu'au niveau du marketing les provinces étaient responsables de la conception et de l'élaboration de l'image de marque, et qu'au chapitre du développement des industries touristiques, tout le processus de planification relevait des provinces, le rôle du fédéral en étant un d'appoint. Selon les termes de l'entente, les stratégies du fédéral en matière de tourisme devaient être complémentaires à celles des provinces. M. Léger porte en outre ses récriminations sur un document « Canada-Tourisme » rendu public par le ministre McMillan en février, qui s'était engagé dans le cadre de l'entente de Moncton à ne pas présenter publiquement à moins de consulter d'abord les dix ministres concernés. « En rendant public ce document sans consultation des provinces, le fédéral a émis une série de communiqués de presse qui ont créé un climat négatif pour l'industrie touristique canadienne », a-t-il énoncé, tout en soulignant que ce document se base sur de fausses données et qu'il ignore de surcroît la spécificité du Québec dans le domaine touristique. À court terme, M. Léger a demandé à M. McMillan de livrer les \$14 millions promis par les libéraux pour l'industrie touristique de l'Est du Québec, se disant prêt à y coller \$12 millions de son ministère.

« L'urgence: équilibrer le budget » — Mulroney

BAIE-COMEAU (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a refusé de confirmer ou infirmer une information voulant que le prochain budget fédéral contienne une augmentation de taxes pour récupérer les \$ 2,5 milliards perdus par l'abandon de la politique énergétique nationale et le nouvel accord fédéral signé par le ministre de l'Énergie, Mme Pat Carney, avec les provinces productrices de l'Ouest. Au cours d'une conférence de presse, donnée dans la cadre d'une visite de deux jours dans sa circonscription de Manicouagan, le premier ministre a demandé à tous les Canadiens de prendre en considération l'engagement de son gouvernement de contrôler le déficit de \$ 35 mil-

liards laissés en héritage par l'ancienne administration libérale. « Nous sommes à court, a-t-il dit, d'une somme de \$ 35 milliards et ce qu'il nous faut réaliser à partir de maintenant, c'est l'urgence d'entreprendre la tâche d'équilibrer le budget. » Tout en expliquant que son cabinet continuait d'en discuter, qu'il était essentiel que l'accord sur l'énergie avec les trois provinces de l'Ouest productrices soit signé avant que le ministre des Finances dépose le budget aux Communes, M. Mulroney a répété que son gouvernement avait hérité d'un problème avec lequel il devait composer. Sans dire clairement si les taxes

allaient augmenter, « puisqu'il est encore trop tôt pour l'annoncer », le premier ministre a quand même laissé entendre que l'instrument pour combler ou contrôler le déficit était le budget. « Le budget est là pour ça », a-t-il dit. Dans son esprit et dans celui de ses collègues du cabinet fédéral, il était devenu essentiel que la politique énergétique nationale soit changée. « Il était nécessaire de ne plus agir, a-t-il dit, comme si cette industrie était encore vivante, alors qu'elle est mourante et maintenant il faut la ressusciter. » Le grand problème avec l'ancienne politique de l'énergie, a indiqué M. Mulroney, c'est qu'on oubliait la nécessité de rendre cette in-

dustrie attrayante pour les investisseurs. Cette situation économique difficile, le déficit fédéral et l'obligation de faire quelque chose pour rétablir l'équilibre budgétaire, n'ont pas empêché le premier ministre de promettre de grands projets pour sa circonscription de Manicouagan. Après avoir annoncé mercredi des projets d'amélioration des aéroports et installations portuaires pour une valeur de \$ 6,7 millions, le chef du gouvernement et député de cette région de la Côte-Nord a annoncé son intention de procéder à de nombreux autres investissements, à Baie-Comeau, Sept-Îles, Port-Cartier et partout ailleurs.

guérin l'éditeur qui édite Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) Édition annotée René Paillé, M. Fisc. c.a., Girard et Cie

« Clark et Nielsen sont les Ding et Dong de la politique canadienne » - Turner

Il ne faut pas confondre guerre des étoiles et création d'emplois, clame l'opposition

En vente dans toutes les librairies

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU CANADA ÉDITION ANNOTÉE

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil Montréal, Québec Tél: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241

MICHEL C. AUGER

OTTAWA (PC) — Le Canada devrait se tenir debout comme l'a fait le Danemark et rejeter l'offre américaine de participer à la recherche de bouclier spatial, dit

de la « Guerre des étoiles ». C'est ce qu'a suggéré, hier aux Communes, le critique néo-démocrate en matière d'Affaires extérieures, Mme Pauline Jewett, sans toutefois réussir à convaincre le gouvernement. Le Danemark est, à ce jour, le seul pays de l'OTAN à avoir refusé l'offre américaine, offre qui a aussi été refusée par l'Australie. Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a répliqué qu'il n'est que prudent pour l'Alliance atlantique de s'engager dans un programme de recherche spatiale puisque l'Union soviétique fait de même. Mais, selon Mme Jewett, les Soviétiques n'ont aucunement l'intention de s'engager dans une course aux armements dans l'espace et ils se sont imposés un moratoire sur les armements anti-satellites,

ce que refusent de faire les Américains. Elle a demandé à M. Clark de s'entretenir de cette question avec le ministre des Affaires extérieures soviétique, M. Andreï Gromyko, pour en faire rapport à la Chambre. Le ministre quitte Ottawa aujourd'hui pour une visite officielle d'une dizaine de jours en Union soviétique. Mme Jewett a également voulu savoir pourquoi le gouvernement essayait de présenter une participation au programme de recherche comme étant une façon de créer de l'emploi, « une voie totalement corrompue et tout à fait fautive ». M. Clark a répliqué que le Canada n'allait pas tourner le dos à ce projet parce qu'il pourrait être créateur d'emploi. D'autre part, le chef de l'opposition, M. John Turner, s'est payé une pinte de bon sang aux

dépend de M. Clark et du ministre de la Défense, M. Erik Nielsen, qui avait négligé, plus tôt cette semaine, d'avertir son collègue de l'invitation américaine de participer au programme de bouclier spatial. Les deux ministres sont devenus « les Ding et Dong de la politique canadienne », a soutenu M. Turner. M. Nielsen a expliqué son retard à communiquer avec son collègue en invoquant l'absence de lignes téléphoniques sûres, puisque le Canada n'a pas d'ambassade au Luxembourg. « S'il se produisait d'autres modifications à la politique du gouvernement pendant que son collègue est à l'extérieur du pays, le ministre de la Défense serait-il assez bon de lui téléphoner? Le numéro de téléphone de notre ambassade à Moscou est 241-9155 », lui a répliqué M. Turner.

LE DEVOIR

présentera le 20 avril prochain son supplément annuel à l'occasion du XIVe Salon international du livre de Québec qui se tiendra du 23 au 28 avril.

LIRE C'EST S'ENRICHIR

Thème: les jeunes et la littérature
Date de tombée: le 12 avril

Pour de plus amples informations pour votre publicité, communiquez avec Jacqueline Avril (844-3361).

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Les droits

conviction. Et c'est pour cela que la délégation du Québec n'acceptera pas de se faire dire mardi et mercredi prochains qu'elle contribue à l'échec de l'enchaînement des droits autochtones dans la constitution canadienne.

A ceux qui tiendraient de semblables commentaires, le premier ministre du Québec répliquerait promptement que son gouvernement a conclu il y a déjà plusieurs années une importante entente avec les Cris et les Inuit de la Baie James, reconnaissant dans les faits le principe de gouvernement autonome.

Les trois provinces fondamentalement et farouchement opposées aux gouvernements autochtones autonomes (self-gouvernement) sont l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

Et même si l'Alberta et la Saskatchewan ont des gouvernements conservateurs qui sont plus près de M. Mulroney qu'ils ne l'étaient de M. Trudeau, elles estiment avoir trop à perdre pour enchaîner dans la constitution leurs obligations. Selon nos informations, elles seraient tout au plus prêtes à affirmer leur volonté de négocier avec les autochtones, sur la gestion de leurs affaires. Mais elles seraient à des années-lumières de s'engager à des négociations qui déborderaient tôt ou tard sur les revendications territoriales des Indiens et Métis de l'Ouest.

Les provinces récalcitrantes ne craignent pas seulement une perte de territoire mais appréhendent les coûts des nouveaux services qu'entraînerait l'autonomie autochtone.

Et les peuples autochtones ont aussi leurs craintes: ils ne veulent pas d'un amendement laissant aux provinces le soin de définir la notion de gouvernement autonome, sans échéancier de négociation.

Dans ces conditions, pour réussir là où son prédécesseur, M. Pierre Trudeau, avait échoué, le premier ministre actuel, M. Brian Mulroney, devra offrir de défrayer une bonne partie de la note.

En 1984, M. Trudeau s'était essayé à faire enchaîner dans la constitution le principe de gouvernement autonome. Les représentants des 500.000 Inuit, Indiens et Métis avaient été remplis d'espoir mais bien vite il était apparu que pas plus de trois provinces - l'Ontario, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick - accepteraient de s'engager.

Le premier ministre de Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, avait déclaré que «toutes les implications d'un tel amendement doivent d'abord être mesurées». Hier encore, le ministre de la Justice de cette province, M. Brian Smith, répétait que le concept d'autonomie autochtone était encore «trop flou».

L'année dernière, la conférence s'était emballée et aucun accord n'avait été conclu, ni constitutionnel, ni politique. Et c'est ce que veut à tout prix éviter le gouvernement cette année.

C'est pourquoi, hier, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. David Crombie, s'il a fait miroiter un accord la semaine prochaine, s'est bien gardé de confirmer qu'un amendement constitutionnel serait présenté, comme le rapportait la veille le Canadian Press, en citant un document du 28 mars.

Refusant de préciser plus avant la position de son gouvernement la semaine prochaine, il a simplement dit, en Chambre, au député libéral Keith Penner, «donnez-nous un peu d'espoir et vous trouverez le succès que votre propre parti n'a pas été en mesure de concrétiser».

M. Penner l'invitait à mettre ses cartes sur la table, sans attendre les provinces. (M. Penner a fait partie d'un comité formé de députés des trois partis aux Communes ainsi que des représentants autochtones qui, un peu avant la tenue de la conférence l'année dernière, s'était prononcé à l'unanimité en faveur des gouvernements autonomes).

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord a déjà indiqué par le passé que le principe de gouvernement autonome ne posait pas de problème au conseil des ministres.

D'ailleurs, dans la documentation remise hier aux journalistes en prévision de la conférence, le gouvernement donne des exemples des «aménagements» réalisés ces der-

nières années et allant plus loin que les pouvoirs octroyés par la Loi sur les Indiens aux conseils de bande.

Il mentionne la loi adoptée l'année dernière par le Parlement et qui, dans la suite de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, remplace les administrations de bandes prévues par la Loi sur les Indiens par des administrations locales dotées d'une personnalité morale. Cela a pour effet de soustraire les populations visées à la Loi sur les Indiens, du moins sur leur territoire.

On y mentionne aussi la récente convention des Inuvialuit (Arctique de l'Ouest) qui, sans traiter expressément d'autonomie gouvernementale, laisse aux Inuit une plus grande marge de manoeuvre. Le fédéral demeure responsable de la gestion de l'environnement mais les Inuit ont obtenu des garanties territoriales importantes. Et écrites.

La conférence qui s'ouvre mardi à Ottawa est la troisième de quatre conférences sur les droits autochtones. La constitution oblige le gouvernement fédéral à tenir quatre de ces réunions d'ici 1987.

◆ Le chômage

découragés — qui quittent les statistiques de la population active après avoir cherché du travail en vain pendant trois à cinq mois — a donc tendance à augmenter depuis quelques années.

Ce qui est plus inquiétant, affirment les auteurs, c'est que plus leur recherche d'un emploi dure longtemps, moins elle a de chances d'aboutir.

Selon ces deux économistes, tant l'emploi que le chômage se caractérisent, au Canada, par un fort degré de permanence. Ainsi, la moitié de ceux qui occupent actuellement un emploi espèrent le conserver pendant au moins neuf ans.

Par contre, seulement le cinquième des chômeurs ont été sans emploi pendant plus de trois mois, mais ces mêmes personnes comptent pour la moitié du temps de chômage total.

Au plan régional, ce sont les Québécois qui doivent faire face aux plus longues périodes de chômage, soit une durée moyenne de 2,5 mois.

Selon les chiffres de 1980 utilisés par les auteurs de l'étude, moins de 19 pour cent des chômeurs québécois se trouvaient un emploi au cours d'un mois typique en 1980, alors que la moyenne nationale était de 24 pour cent.

C'est dans les Prairies qu'un chômeur a les meilleures chances de se trouver un emploi alors que c'est au Québec que ses chances sont les moins bonnes. La même chose est vraie pour un jeune qui entre sur le marché du travail et qui recherche son premier emploi.

C'est aussi au Québec que le taux de chômage prolongé — c'est-à-dire plus de six mois — est le plus élevé, soit 7,2 % et ces chômeurs comptent pour 27 % du chômage total au Québec.

Par contre, c'est au Québec que le taux de stabilité de l'emploi est le plus élevé, près de 31 % des emplois détenus en 1981 étant considérés comme susceptibles de durer plus de 20 ans.

La récession de 1981-1982, affirment les auteurs, a eu ses effets les plus marqués au Québec et en Colombie-Britannique où plus de huit pour cent des emplois ont été perdus.

Par contre, la récession y a duré moins longtemps qu'ailleurs, soit une année contre plus de 17 mois dans les Maritimes.

◆ Chagall

pidement le contrôle. Les «suprematistes» régnant dans les commissions officielles, Chagall est progressivement écarté, et il commence alors à rédiger son autobiographie, *Ma vie*, qui sera publiée 10 ans plus tard à Paris.

Chagall revient en France en 1923, s'installe à Paris où il l'année suivante sa première rétrospective. Il commence alors à s'intéresser à la gravure, à l'initiative d'Ambroise Vollard qui lui propose d'illustrer plusieurs livres.

À partir de 1925, il voyage beaucoup et se familiarise notamment avec les paysages du monde biblique. Le thème de la crucifixion apparaît vers 1935 dans son oeuvre, symbole de la souffrance des hommes et de son inquiétude personnelle: en 1933, à Mannheim, ses oeuvres sont brûlées sur ordre de Goebbels.

En 1941, invité par le Museum of Modern Art de New York, il se réfugie dans le travail, crée les décors pour *L'oiseau de feu*, de Stravinsky, peint et illustre *Les mille et une nuits*. En 1944, son épouse, qui lui avait donné une fille, Ida, meurt et trois ans plus tard, Chagall rentre définitivement en France. Il vit d'abord à Orgeval, près de Paris, puis à Gordes dans le sud-est de la France. Cette année-là, le Musée national d'art moderne de Paris lui consacre une rétrospective et l'année suivante, Chagall obtient le premier prix de gravure de la 25ème biennale de Venise.

Le peintre s'installe à Saint-Jean-Cap-Ferrat, au bord de la Méditerranée en 1949, avant de se fixer, toujours dans les Alpes-Maritimes, à Vence où il épouse en 1952 Valentina Brodsky qui allait l'encourager, seule d'abord, puis de concert avec l'écrivain et ancien ministre du général de Gaulle, André Malraux, à entreprendre son colossal travail sur le *Message biblique* auquel la ville de Nice et l'État allaient consacrer un musée, inauguré en 1973.

Cette oeuvre dense et de longue haleine n'arrêta pourtant pas les autres créations du peintre sur le thème du cirque par exemple, ni son travail sur les vitraux ou la céramique destinées à la plupart des pays du monde dont les États-Unis, le Japon et Israël.

Le 90ème anniversaire du maître, célébré à Saint-Paul-de-Vence qu'il habitait depuis 1966, devait donner

lieu à une présentation de ses oeuvres récentes au musée du *Message biblique* à Nice. La fondation Maeght, sa voisine sur les collines de Saint-Paul-de-Vence, avait organisé durant l'été 1984 une grande rétrospective de son oeuvre. Fabuleusement prolifique, il n'avait cessé de travailler au cours des dernières années de sa vie, consacrant quotidiennement sept heures à son art.

◆ Le Congrès

vaincre les gens que nous devons maintenir la paix par une triade d'armements offensifs, qu'il n'y a pas aujourd'hui de meilleure méthode (...). La seule dissuasion que nous avons pour le moment est l'offensive stratégique (...). Mais nous faisons des recherches pour voir s'il n'existe pas une meilleure défense.

«Le président (Reagan) ne va pas abandonner entre-temps la méthode que nous avons et qui fonctionne», a-t-il ajouté, en se référant aux missiles balistiques intercontinentaux MX.

Hier après-midi, M. Weinberger s'est rendu à la base stratégique française de Suijpes, dans l'est de la France, pour une démonstration du système de communications tactiques Rita, qui est en concurrence avec d'autres systèmes similaires pour un contrat de \$5 milliards US pour l'armée américaine.

Aujourd'hui, il doit se rendre sur le plateau d'Albion, dans le sud du pays, pour visiter une base nucléaire, avant de repartir pour Washington demain.

De source française autorisée, on observait cependant toujours une grande réserve quant à l'invitation américaine.

Réserve rendant d'autant plus étonnante, au niveau européen, la déclaration de M. Jacques Delors, président (français) de la Commission européenne. Celui-ci a en effet proposé hier de doubler le budget de la recherche de la CEE, en vue d'une éventuelle participation commune de «10» à l'IDS.

Cette proposition était interprétée à Bruxelles comme une véritable bombe politique, la CEE ne s'étant jusqu'ici jamais engagée sur des programmes de défense. Elle a rencontré la désapprobation du Danemark et de l'Irlande, qui estiment que les problèmes militaires ne sont pas du ressort de la communauté.

D'autre part, à Vienne, une trêve de deux mois a commencé hier dans les négociations est-ouest sur la réduction des forces conventionnelles en Europe centrale. Les pays du Pacte de Varsovie attendent une réponse de l'OTAN à leur proposition de réduction de 33.000 hommes des effectifs américains et soviétiques en Europe.

Selon les diplomates, la session qui vient de s'achever s'est terminée sur une note de scepticisme, aucune des deux parties ne s'attendant à ce que l'OTAN formule sa réponse avant plusieurs mois. Le début de la prochaine séance est prévu pour le 23 mai.

Pour leur part, les sept pays du Pacte de Varsovie sont arrivés à un accord sur la prolongation de leur traité d'alliance après son expiration, le 14 mai prochain, a annoncé mercredi M. Nicolae Ceausescu, chef de l'État roumain, au plenum du Comité central du Parti communiste. Les membres du Pacte, a-t-il dit, ont aplani leurs divergences au sujet de la durée pour laquelle le traité sera prolongé.

Annouçant que la prolongation du Pacte serait signée dans les plus brefs délais, M. Ceausescu n'en a cependant pas précisé la durée.

◆ Scrutin

Parmi les réponses les plus intéressantes, il y a celles qui traitent du premier ministre. Près des trois-quarts des répondants pensent que le chef du gouvernement devrait être élu par toute la population plutôt que par les électeurs d'un seul comté, comme c'est le cas à l'heure actuelle. Ils sont presque aussi nombreux à croire (69%) qu'un tel «président» serait plus efficace. Par contre, tout juste la moitié juge plutôt meilleur le système en vertu duquel, aux États-Unis ou en France, par exemple, les gens votent directement pour le chef du gouvernement et, de façon séparée, pour leurs députés et sénateurs. De plus, les avis sont très partagés quant à savoir si le premier ministre devrait avoir plus ou moins de pouvoirs qu'il n'en a présentement. Mais un peu plus de la moitié (53,3%) pensent qu'il devrait pouvoir choisir des ministres qui ne soient pas députés.

En revanche, un peu plus de la moitié des répondants (55,8%) ne veulent pas que les députés aient plus de pouvoirs; dans la même proportion, ils ne veulent pas qu'il y ait des députés élus pour représenter des comtés et d'autres pour s'occuper de tout le Québec. De façon similaire, ils estiment plutôt mauvais que les petits partis politiques ne soient pas plus forts. Près des deux-tiers opinent que les Québécois auraient plus de choix le jour du vote s'il y avait plus que deux grands partis politiques; mais ils estiment aussi qu'on pourrait alors se retrouver avec des gouvernements trop faibles.

D'autre part, à peine le quart des répondants estime qu'un bon mode de scrutin est celui en vertu duquel un parti politique obtient à peu près autant de députés qu'il a eu de votes. Plus des trois-quarts opinent que la force réelle d'un parti à une élection se mesure au nombre de votes qu'il obtient et au nombre de députés qu'il fait élire. Une faible majorité n'est pas d'accord pour diminuer ou augmenter le nombre de députés. Dans une proportion semblable, les répondants pensent que les gens ne seraient pas vraiment intéressés à un référendum sur la réforme du mode de scrutin.

Par contre, un référendum sur le désarmement et la paix mondiale, sur les grèves dans le secteur public, la peine de mort, l'avortement libre

ou sur la réforme du mode de scrutin, recueillerait la faveur d'une majorité de répondants, allant de 73,3% pour le premier sujet à 51,2% pour le scrutin.

Dans ce dernier cas, la très grande majorité apparente la volonté de changement à une amélioration du mode de scrutin, mais à peine 35% l'attribue à la recherche d'un mode de scrutin plus proportionnel et plus représentatif.

Dans un sondage fait à l'automne 1978, le professeur Vincent Lemieux avait découvert qu'à peine un Québécois sur quatre était favorable à quelque modification que ce soit au système électoral actuel. Alors comme aujourd'hui, très peu d'électeurs avaient eu un contact personnel avec leur député. Une bonne majorité considérait que le travail du député dans son comté était aussi important qu'à l'Assemblée nationale.

En 1983, un sondage fait pour le directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, révélait qu'un peu plus de la moitié des Québécois souhaitent des améliorations au mode de scrutin. Mais les trois-quarts ne veulent pas que le système lui-même soit modifié.

Le sondage rendu public hier par M. Bédard amène de l'eau au moulin de la Coalition pour la représentation proportionnelle, qui a rencontré le premier ministre mardi et qui tente de recueillir des appuis en vue d'une réforme dans les plus brefs délais. Mais l'on estime généralement qu'il est trop tard avant les élections imminentes, notamment à cause de l'absence de consensus parlementaire et en raison des longs délais requis pour la mise en oeuvre d'une réforme.

◆ Les policiers

tion d'adopter une loi spéciale dans les tous prochains jours. Les travaux réguliers de l'Assemblée nationale s'achèvent ce midi pour reprendre mardi matin. A moins d'un durcissement considérable des moyens de pression exercés actuellement par les membres de la SQ, il paraît improbable que l'Assemblée soit convoquée de manière exceptionnelle d'ici mardi.

Les négociations se déroulent à nouveau au sein du Comité paritaire et conjoint. Le porte-parole du gouvernement est Me Richard Drouin, accompagné de trois autres personnes, dont deux représentants de la Sûreté du Québec. Le porte-parole du syndicat est son président, accompagné des quatre autres membres du comité de négociation.

A l'issue des présentes négociations, on doit notamment rencontrer des jeunes sans emploi dans l'après-midi.

Au terme de la réunion, qui n'a duré qu'une quarantaine de minutes hier après-midi, M. Richard parlait d'une «réunion de famille» alors que, de façon beaucoup plus nuancée, le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, reconnaissait que l'ambiance avait été «très correcte».

«On s'est parlé en famille. On avait des choses à se dire et on s'est dit des choses», a précisé M. Richard. «Ce n'était pas une séance de négociation. C'était une rencontre amicale. Cela s'est très bien déroulé. Et les parties ont décidé de discuter jusqu'à demain midi», a ajouté le président du syndicat des policiers, interrogé par des journalistes.

Le ministre de la Justice a refusé de commenter la rencontre d'hier après-midi. «Pas de commentaire avant demain midi», a-t-il déclaré à l'issue de la rencontre. «Il y a eu un échange entre les représentants du syndicat et les représentants du gouvernement», a-t-il seulement ajouté.

M. Johnson n'endosse pas l'expression «réunion de famille» employée par le président du syndicat des policiers, qui — il y a seulement deux jours — lançait que «les gouvernements passent, la police reste...». Malgré l'excellente ambiance de la réunion, «ce n'est pas tout à fait comme cela qu'on se parle dans ma famille...», a commenté M. Johnson, interrogé par Le Devoir.

Le ministre de la Justice a rappelé aux journalistes que les négociations avaient été rompues par le syndicat, et non pas par le ministre de la Justice, il y a une huitaine de jours. A ses yeux, il n'est donc pas évident que le gouvernement ait du faire des concessions pour que les négociations puissent reprendre hier après-midi.

Hier à l'Assemblée nationale, le porte-parole de l'Opposition officielle, M. Herbert Marx, n'a pu obtenir que le premier ministre commente les déclarations faites mercredi par le ministre de la Justice, pour qui la position gouvernementale demeure inchangée. M. Marx a demandé à M. Lévesque s'il endossait les propos de M. Johnson, selon lesquels le gouvernement ne modifiera pas ses offres, alors que lui-même s'apprêtait à rencontrer le président du syndicat des policiers.

L'Opposition officielle ayant refusé que le premier ministre reflète la question au ministre de la Justice, M. Lévesque s'est contenté de dire qu'il était d'accord avec les propos de M. Johnson. «Je pense que je peux répondre de confiance que oui. Je suis d'accord. Mais je garde trois points de suspension parce que je n'ai pas suivi le mot à mot (de la déclaration de M. Johnson)», a déclaré M. Lévesque. Il promettait même de revenir en Chambre, après consultation du ministre de la Justice, si certaines nuances des propos de M. Johnson lui avaient échappé. Il n'est pas revenu.

Au grand amusement des députés, M. Lévesque a aussi ajouté: «Je ne suis pas dans le dossier (SQ)...». Aux libéraux, il a même lancé: «On a toujours dit qu'on travaillait en équipe. Essayez donc d'en faire autant...». Ces plaisanteries répondent aux critiques dont il a été récemment l'objet pour avoir repris plusieurs dos-

Un attentat de la guerilla afghane fait 400 morts

ISLAMABAD (AFP) — Plus de 400 soldats soviétiques et afghans ont été tués par une série d'explosions provoquées par les moudjaheddine afghans dans un convoi militaire soviétique, près du tunnel de Salang, au nord de Kaboul, a annoncé hier le chef de la guérilla de la vallée du Panchir, le commandant Ahmed Shah Masoud.

La route de Salang, seul axe reliant l'Afghanistan et l'URSS, a été fermée à la suite de cette opération «sans précédent» conduite samedi par les moudjaheddine, précise le commandant Masoud dans un «message urgent» transmis au quartier général de son parti, le Jamiat e-Islami, à Peshawar (nord du Pakistan).

Selon le porte-parole de la guérilla, M. Khalil, les explosions se sont produites à Ollang, à 5 km au sud du tunnel de Salang, où un important convoi soviétique était stationné en préparation d'une opération dans le nord du pays.

Le commandant Masoud précise que les explosions ont été provoquées par une bombe placée par les guérilleros dans l'un des camions chargés d'armes, de bombes et de munitions. 80 véhicules, parmi lesquels des camions-citernes transportant de l'essence, ont été détruits par l'«incendie géant» qui a suivi, indique le commandant. Outre les camions militaires, le convoi comprenait plus

de 200 chars et véhicules blindés, ajoute-t-il.

Selon le commandant Masoud, plus de 400 soldats, «principalement des Russes», pourraient avoir été tués lors de l'opération et au moins huit officiers soviétiques de haut rang figurent parmi les victimes.

Il s'agit du bilan le plus élevé publié par la guérilla afghane depuis novembre 1982, quand une collision entre deux convois soviétiques dans le tunnel de Salang, à une centaine de km au nord de Kaboul, avait fait plusieurs centaines de victimes.

Quatre familles afghanes, qui se trouvaient dans le périmètre, ont également été victimes des explosions, précise le commandant.

Il n'était pas possible d'obtenir hier confirmation de l'opération après d'autres groupes de guérilla ou de source indépendante. Mercredi, des diplomates occidentaux avaient fait état à Peshawar de préparatifs soviétiques pour une nouvelle offensive de printemps dans la vallée du Panchir, mais n'avaient pas mentionné les explosions d'Ollang.

Les troupes du commandant Masoud ont jusqu'à présent réussi à faire face à huit offensives soviéto-afghanes dans la région. Selon des diplomates occidentaux, les Soviétiques envisageaient de lancer vers la mi-avril une opération d'envergure pour prendre le contrôle de la vallée du Panchir.

Les changements à Via Rail nécessiteront le déplacement de 3,500 travailleurs

MONTREAL (PC) — Via Rail sera en mesure, à compter de cet été, d'entretenir et de faire fonctionner elle-même ses trains de passagers, en vertu d'une entente qui prévoit le déplacement de quelque 3,500 travailleurs du Canadien National.

Les employés ont été informés hier de la conclusion de l'entente, qui faisait l'objet de négociations entre Via Rail et le CN depuis près d'un an. Les conventions collectives obligent en effet l'employeur à avertir 90 jours à l'avance les travailleurs de son intention de faire des mises à pied ou d'apporter des changements majeurs au chapitre du personnel.

Via Rail soutient que l'entente, qui s'inscrit dans un programme de restructuration et de modernisation de l'entreprise, lui permettra éventuellement d'épargner \$75 millions par année. En revanche, plusieurs centaines d'emplois d'atelier seront sans doute progressivement éliminés.

Via Rail doit ouvrir à la fin du mois de juin, à Toronto, un atelier d'entretien ultra-moderne, un projet réalisé au coût de \$100 millions. Des installations plus modernes, néces-

sitant des investissements de \$125 millions, seront probablement construites à Montréal au cours des prochaines années. La réalisation de projets semblables est également prévue dans les villes de Winnipeg, Vancouver et Halifax.

Les premiers des 3,500 travailleurs du CN touchés par le transfert seront mutés en juin aux ateliers mont-réalis et torontois de Via Rail.

Jusqu'à 175 emplois pourraient être perdus à Toronto, dont les nouveaux ateliers emploieront 600 travailleurs.

Entre 400 et 700 postes d'atelier pourraient être progressivement éliminés au cours des prochaines années, à mesure que les nouvelles installations ouvriront leurs portes, a indiqué en entrevue M. Bert Guiney, vice-président des opérations chez Via Rail.

Ottawa a déjà fait savoir qu'il prolongera un programme fédéral de retraite anticipée, destiné aux travailleurs ferroviaires dont les emplois sont éliminés à la suite de changements apportés au service du transport des passagers.

siers à ses ministres.

Par ailleurs, les membres du syndicat des policiers ne seront pas consultés pendant les ultimes négociations avec le gouvernement, a précisé hier M. Richard, à la demande des journalistes.

Lors de la rencontre hier, M. Lévesque était accompagné de M.

Johnson, de son chef de cabinet, Mme Martine Tremblay, du secrétaire général du Conseil exécutif, M. Louis Bernard. Le négociateur gouvernemental, Me Drouin, participait aussi à la réunion. Le président de l'APQ était accompagné des membres du comité de négociation et du conseiller juridique.

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.



APPELEZ SANS FRAIS 1-800-268-7742 OPR. # 77

29 mars

par la PC et l'AP

1984: un millier de militants sikhs sont arrêtés en Inde après l'assassinat d'un dirigeant sikh modéré par des extrémistes.

1974: Radio-Canada annonce la disparition de la publicité à son réseau radiophonique.

1973: les derniers soldats américains quittent le Vietnam, marquant la fin de la participation directe des États-Unis dans la guerre.

1967: la France lance son premier sous-marin nucléaire.

1867: l'Acte de l'Amérique britannique du nord, créant le Dominion britannique du Canada, est promulgué à Londres.

1778: le capitaine Cook débarque à Nootka, aujourd'hui Vancouver.

1632: traité de Saint-Germain-en-Laye par lequel l'Angleterre restitue le Canada à la France.

1632: le père récollet Joseph Le Caron, premier apôtre des Hurons, meurt de la peste en France.

1918: John Byler, dixième président des États-Unis (1790).

SPORTS

Battu par le bras de Nicosia

Les Expos congédient le receveur Bobby Ramos

BERNARD CYR

WEST PALM BEACH (PC) — Les Expos ont congédié hier le receveur réserviste Bobby Ramos, qui a été le second de Gary Carter lors des deux dernières saisons.

montrer au camp qu'il était capable de frapper, puisqu'on ne lui a jamais reproché quoi que ce soit en défensive. Et en conservant une moyenne de .429 en attaque, il croyait avoir dissipé les doutes.

« Je connaissais de loin mon meilleur camp d'entraînement. Regardez mes statistiques, elles parlent d'elles-mêmes. Je demeure persuadé que vous me reverrez dans le baseball majeur dans un avenir rapproché. »

« Quand nous nous sommes aperçus que Nicosia pouvait faire le travail et que son bras était sain, nous avons aussi conclu que Bobby était de trop. Il faut prendre des décisions et c'est sûrement la plus difficile que j'ai eue à prendre jusqu'à présent. »

Rodgers a d'autre part indiqué que les Expos pouvaient compter sur les services de deux vétérans receveurs au niveau AAA, Sal Butera et George Bjorkman.

« Ces joueurs pourraient être rappelés en tout temps, si un de nos receveurs se blessait, » a-t-il précisé.

Comme Ramos a été congédié sans conditions, il est devenu joueur autonome et les Expos ne lui doivent qu'un mois de salaire. Ramos s'était

vu accorder un salaire de \$105,000 en arbitrage cet hiver. Il verra au cours des prochains jours, en compagnie de son agent Dick Moss, si d'autres formations s'intéressent à lui.

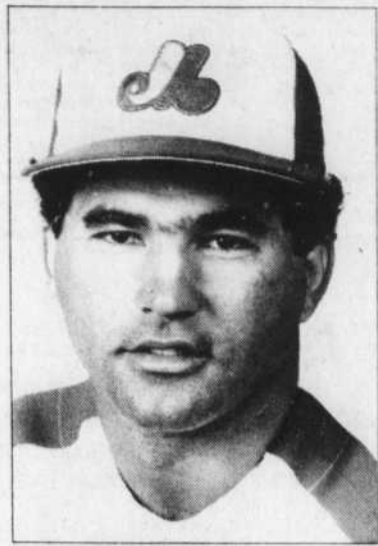
Il soutient que si on doute de son talent offensif, c'est qu'il a été l'adjoint de Gary Carter pendant quelques saisons.

« Lorsque vous jouez derrière Gary Carter, vous allez au bâton entre 30 et 80 fois par année. C'est sans doute la chose qui m'a fait le plus de tort. Comment se faire justice quand on joue de façon aussi limitée? Dans le AAA, j'ai connu des saisons de 280 et 290 en attaque. »

« Mais les choses finiront par s'arranger pour moi. On verra bien dans quel camp rebondira la balle en 1985: le mien ou celui des Expos. J'espère qu'ils ne regretteront pas le geste qu'ils viennent de poser, » conclut Ramos.

D'autre part, le lanceur Charlie Lea n'a rien d'autre qu'une tendinite à l'épaule droite, a révélé l'examen que lui a fait subir mercredi le médecin des Expos de Montréal, Larry Coughlin. Lea devra prendre cinq jours de repos complet. Il sera alors en mesure de recommencer à l'oblat dans 10 jours, soit le 7 avril, la veille du match d'ouverture de la saison 1985 des Expos.

« Le lanceur Keith Nelson (6'2" et 190 livres) ainsi que le très rapide demi-défensif Rod Demeritte ont aussi retenu l'attention des Expos lors du camp de Daytona », enchaîne Prieur.



Bobby Ramos

Lea, le meilleur partant des Expos l'an dernier, sera donc perdu pour le premier mois de la saison. Le nom de Lea sera éventuellement placé sur la liste des joueurs blessés.

En effet, si sa période de rééducation se déroule bien, on pourrait faire en sorte que son séjour sur la liste des blessés soit rétroactif.

Si, par exemple, le nom de Lea est placé sur la liste des blessés pour 21 jours et qu'on prévoit qu'il ne lui en faudra que 16 pour reprendre sa forme, les Expos demanderont que leur décision soit rétroactive au 5 avril.

Hawerchuk se hisse au 3e rang

VANCOUVER (PC) — Dale Hawerchuk est grimé au troisième rang des pointeurs de la Ligue nationale de hockey, mercredi soir, grâce à une récolte de trois points dans une victoire de 5-3 des Jets de Winnipeg aux dépens des Canucks de Vancouver.

L'athlète de Toronto, qui aura 22 ans le 4 avril, s'approche de sa première saison de 50 buts. Il a enfilé son 49e aux dépens de Richard Brodeur, en plus d'obtenir ses 73e et 74e mentions d'assistance. Il totalise 123 points, deux de mieux que Marcel Dionne des Kings de Los Angeles.

A ses huit derniers matches, Hawerchuk a inscrit huit buts et totalisé 21 points. Son brio vaut aux Jets de devancer présentement les Flames de Calgary de quatre points dans la bataille pour le deuxième rang de la division Smythe.

« Nous jouons très bien, a exprimé Hawerchuk après une neuvième victoire consécutive - un record d'équipe - et un septième gain d'affiliée à l'étranger - la meilleure séquence cette saison dans la Nationale. Ce n'était qu'une question de maturité avant que l'équipe débouche sur de tels succès », dit-il.

« La grosse affaire c'est que, maintenant, même avec quelques buts de recul, on ne désespère plus. Nous avons la confiance de pouvoir revenir. »

Les Concordes partent en tournée de dépistage aux E.-U.

(PC) — La chasse aux joueurs autonomes de talent est de nouveau ouverte en fin de semaine pour les Concordes de Montréal. Cette fois, Joe Galat et ses adjoints Jacques Dussault, Wally Buono et George Cortez iront chasser le gros gibier et la gazelle, demain et dimanche, au El Camino College, en banlieue de Los Angeles. L'an dernier, au même endroit, Galat et compagnie avaient décroché tout un trophée: Dwaine Wilson, qui devait gagner plus de

1,000 verges au sol et qui était proclamé la recrue Schenley de l'année dans la Ligue canadienne de football.

« Lors des deux premiers camps des joueurs autonomes (les 2 et 3 mars à Daytona et les 16 et 17 mars à Houston), nous avons recruté neuf joueurs, dont cinq nous ont fait parvenir leur contrat signé », confiait hier Jacques Dussault à la veille de s'envoler vers la radieuse Californie.

Parmi ces joueurs, donne à enten-

dre le coordinateur média Richard Prieur, se trouve le flanqueur Javaro Sims, une véritable gazelle que Joe Galat a lui-même chronométré en 4.39 secondes sur 40 verges, sur l'herbe, alors que, déjà, un temps de 4.5 secondes est jugé excellent.

« Le flanqueur Keith Nelson (6'2" et 190 livres) ainsi que le très rapide demi-défensif Rod Demeritte ont aussi retenu l'attention des Expos lors du camp de Daytona », enchaîne Prieur.

Curling: gain du Canada

GLASGOW (PC) — Le rink d'Al Hockner du Canada est revenu bondissant hier au championnat mondial masculin de curling, après une série de deux revers mercredi, pour disposer de la Norvège 6-5 en prolongation. Cette victoire vaut au Canada de reprendre le premier rang avec une fiche de 5-2, à égalité avec la Norvège et les États-Unis.

O'Sullivan: un nouvel adversaire

OTTAWA (PC) — Le poids moyen Shaw O'Sullivan, médaillé d'argent des Jeux olympiques de Los Angeles, éprouve toute les difficultés à livrer sa première bataille de huit rounds dans les rangs professionnels.

La date a été modifiée par deux fois en raison de blessures et, cette fois, c'est d'un adversaire qu'il doit changer, l'Américain Marlon Palmer ayant subi une coupure à la bouche il y a 10 jours, blessure qui a nécessité 17 points de suture.

O'Sullivan devait affronter Palmer le 14 février, puis le 14 mars. Maintenant, c'est le 18 avril qu'il mettra les gants contre Dexter Smith de Coral Gables, Floride.

Le nouvel adversaire de O'Sullivan est un solide gaillard de 19 ans qui, malgré son jeune âge, est déjà considéré un vétéran du ring. Smith a jusqu'à maintenant livré 48 combats dans les rangs professionnels et plus de 100 batailles dans les rangs amateurs.

« Je pense qu'ils sont stupides d'accepter un tel combat, a dit Dave Williams, le gérant de Smith. De toute évidence, ils pensent pouvoir gagner le combat, mais Dexter est plus costaud, mieux expérimenté et plus affamé. »

O'Sullivan pèse 149 et Dexter 147. Le Canadien concédera toutefois près de deux pouces à son rival américain de six pieds. De plus, O'Sullivan aura le handicap d'avoir à passer de la catégorie des combats de six rounds à celle des matches de huit assauts, ce qui a fait dire à Williams: « Dexter a remporté 19 de ses 32 victoires par mise hors de combat. Il a subi 14 revers et livré deux verdicts nuls. Il ne s'épuise pas, ne coupe pas et a déjà livré pas moins de

15 combats de 10 rounds.

« Je sais que ce sera une dure bataille, mais s'il y en a qui pense que Dexter sera expédié au tapis en début de combat, ils seront confrontés avec une fort désagréable surprise. »

Dexter se bat chez les professionnels depuis l'âge de 14 ans en raison de sa pauvreté. Il n'a gagné que trois de ses 15 premiers combats parce qu'à 15 ans on l'opposait à des hommes contre lesquels il subissait de véritables râclées. Il est

si ma gouverne depuis deux ans et demi, et sa fiche depuis est de 29-2-2 », a confié Williams à La Presse Canadienne, lors d'un entretien téléphonique depuis la Floride.

« Je n'ai pas vu O'Sullivan en personne, mais je l'ai vu à la télé et il est un bon boxeur, il peut frapper. Mais, à son dernier combat, Dexter a terrassé son rival au 10e round, ce qui prouve qu'il peut à la fois faire la distance et rester fort. »

Muncie inapte à revenir au jeu

SAN DIEGO (AP) — L'as porteur de ballon Chuck Muncie des Chargers de San Diego de la Ligue nationale de football, suspendu l'an dernier en raison de ses problèmes de drogue, a été jugé inapte à revenir au jeu.

Muncie a échoué dans son programme de réhabilitation et devra se soumettre à d'autres traitements en centre hospitalier, pendant encore au moins 60 jours où l'on pourra évaluer sa progression.

La nouvelle a été annoncée par le commissaire de la Ligue nationale de football, Pete Rozelle.

Muncie fut le porteur de ballon par excellence des Chargers, entre 1980 et 1983.

Si Muncie refuse de se rapporter au centre de réhabilitation Sedona Villa, en Arizona, où il a subi des soins et traitements pendant un mois l'automne dernier, le vétéran joueur de neuf saisons risque de voir prolonger indéfiniment sa suspension.

Par ailleurs, Alex Soanos, propriétaire des Chargers, a donné à entendre que Muncie ne portera jamais plus les couleurs de l'équipe, indépendamment de sa réponse aux traitements.

« En autant que je suis concerné, je ne crois avoir aucune obligation envers Chuck Muncie. J'ai fait tout ce que j'avais à faire. C'est maintenant entre les mains des autorités de la ligue », dit-il.

EN BREF...

La LNAS suspend ses activités

NEW YORK (AP) — La Ligue nord-américaine de soccer (LNAS), qui a connu des moments exaltants à l'époque du Manic de Montréal, a mis un terme à ses activités pour la prochaine saison. C'est ce qu'a annoncé hier son président Clive Toye, dont le mandat se termine aujourd'hui. Seulement deux concessions, les Strikers du Minnesota et le Blizzard de Toronto, étaient encore solvables. Le mois dernier, la ligue a exclu le Cosmos de ses rangs, car le célèbre club new-yorkais ne pouvait présenter de lettre de crédit. M. Toye a tenu à souligner que le soccer n'est pas mort en Amérique du nord et qu'il y a des chances qu'un nouveau circuit voit le jour en 1986.

URSS 20, Suisse 0

BUENOS AIRES (AP) — L'Union Soviétique est aussi habile en hockey sur gazon qu'en hockey sur glace. Hier, en Coupe Internationale de hockey sur gazon, à Buenos Aires, l'URSS a pulvérisé la Suisse 20-0, tandis que l'Argentine, le pays-hôte, disposait de l'Uruguay par la marque de 6-0. Les Soviétiques, champions européens l'an dernier, sont favoris pour l'emporter dans leur groupe et ainsi se tailler l'une des deux places encore disponibles en vue de la Coupe du monde qui sera disputée à Vancouver du 29 juin au 11 juillet.

Victoire du Canada

MALMO (PC) — L'équipe nationale de soccer du Canada, dont l'âge des joueurs est de moins de 19 ans, a complété sa tournée en Europe hier par une victoire de 2-0 contre Valan, une équipe de deuxième division en Suède. Les jeunes canadiens ont dominé le match d'un bout à l'autre et, après avoir touché deux poteaux ainsi qu'une barre horizontale, ont finalement ouvert la marque 1-0 à la 51e minute sur un but de Lucio Lanero. Cinq minutes plus tard, Pat Cubellis a ajouté un but d'assurance.

Khan fait le plein

PARIS (AFP) — Le Pakistanais Jahangir Khan, vaincu depuis quatre ans, a fait le plein de points en remportant les deux premières épreuves — les Internationaux de France et du Canada — de la première édition du Grand Prix mondial masculin de squash, dont le classement, à l'issue du tournoi canadien, place le Canadien Clive Caldwell au sixième rang à égalité avec l'ancien montréalais Michel Desaulniers, qui habite maintenant aux États-Unis.

Prix Seagram's

VANCOUVER (PC) — Gaétan Boucher et Sylvie Bernier ont ajouté le prestigieux prix Seagram's à la liste sans cesse croissante des honneurs qui leur échoient. Trois athlètes et deux équipes ont été honorés pour leurs performances en 1984. Outre Bernier et Boucher, Alex Baumann, double médaillé d'or aux Jeux de Los Angeles, a mérité le prix pour une deuxième année d'affiliée.

HOCKEY

Ligue Nationale

Mercredi

Table of NHL games for Wednesday: Hartford 3, Washington 1; Buffalo 3, Rangers 2; Pittsburgh 4, New Jersey 3; Toronto 4, St-Louis 2; Chicago 5, Philadelphie 2; Winnipeg 5, Vancouver 3; Calgary 4, Los Angeles 2.

Hier

Table of NHL games for Thursday: St-Louis à Montréal; Islanders à Québec; Edmonton à Boston; Washington à New Jersey; Detroit à Philadelphie.

Ce soir

Table of NHL games for Friday: Edmonton à Hartford; Chicago à Winnipeg; Los Angeles à Calgary.

Samedi

Table of NHL games for Saturday: Montréal à Boston; St-Louis à Québec; Rangers NY à Philadelphie; Pittsburgh à New Jersey; Buffalo à Hartford; Islanders NY à Washington; Detroit à Toronto; Minnesota à Los Angeles.

Les meneurs

Table of NHL leading scorers: Gretzky, Edm. 67 124 191

Ligue Collégiale

Demi-finale 3 de 5

Table of CCHA games: St-Hya'the 5, St-Georges 2; Victoriaville 5, Thetford 2.

Ce soir

Table of CCHA games: St-Hyacinthe à St-Georges.

Ligue Majeure du Québec

Quarts de finale 4 de 7

Table of QMJHL games: T.-Rivières 3, Drum'ville 2.

Ce soir

Table of QMJHL games: Verdun 6, Hull 2.

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

Table of Prince of Wales games: Québec, Montréal, Buffalo, Boston, Hartford.

Section Lester Patrick

Table of Prince of Wales games: Philadelphie, Washington, Islanders NY, Rangers NY, Pittsburgh, New Jersey.

Division Clarence Campbell

Section James Norris

Table of Clarence Campbell games: St-Louis, Chicago, Detroit, Minnesota, Toronto.

Section Connie Smythe

Table of Clarence Campbell games: Edmonton, Winnipeg, Calgary, Los Angeles, Vancouver.

Les meneurs

Table of NHL leading scorers: Kurri, Edm. 69 64 133

Les meneurs

Table of NHL leading scorers: Lemieux, Ver. 6 1 7

Ligue Collégiale

Demi-finale 3 de 5

Table of CCHA leading scorers: Taylor, Hard. 5:47

Ce soir

Table of CCHA leading scorers: Taylor, Hard. 5:47

Ligue Majeure du Québec

Quarts de finale 4 de 7

Table of QMJHL leading scorers: T.-Rivières 3, Drum'ville 2.

Ce soir

Table of QMJHL leading scorers: Verdun 6, Hull 2.

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

Table of Prince of Wales games: Québec, Montréal, Buffalo, Boston, Hartford.

Section Lester Patrick

Table of Prince of Wales games: Philadelphie, Washington, Islanders NY, Rangers NY, Pittsburgh, New Jersey.

Division Clarence Campbell

Section James Norris

Table of Clarence Campbell games: St-Louis, Chicago, Detroit, Minnesota, Toronto.

Section Connie Smythe

Table of Clarence Campbell games: Edmonton, Winnipeg, Calgary, Los Angeles, Vancouver.

SOMMAIRES

Mercredi

Table of NHL games: Flames 4, Kings 2.

Troisième période

Table of NHL games: Vancouver 10, St-Louis 11.

Deuxième période

Table of NHL games: Calgary 3, Kings 2.

Ce soir

Table of NHL games: Vancouver 10, St-Louis 11.

Troisième période

Table of NHL games: Vancouver 10, St-Louis 11.

Deuxième période

Table of NHL games: Calgary 3, Kings 2.

Ce soir

Table of NHL games: Vancouver 10, St-Louis 11.

Troisième période

Table of NHL games: Vancouver 10, St-Louis 11.

Deuxième période

Table of NHL games: Calgary 3, Kings 2.

Ce soir

Table of NHL games: Vancouver 10, St-Louis 11.

Troisième période

Table of NHL games: Vancouver 10, St-Louis 11.

Deuxième période

Table of NHL games: Calgary 3, Kings 2.

Ce soir

Table of NHL games: Vancouver 10, St-Louis 11.

Troisième période

Table of NHL games: Vancouver 10, St-Louis 11.

Deuxième période

Table of NHL games: Calgary 3, Kings 2.

Ce soir

Table of NHL games: Vancouver 10, St-Louis 11.

Troisième période

Table of NHL games: Vancouver 10, St-Louis 11.

Deuxième période

Table of NHL games: Calgary 3, Kings 2.

Ce soir

Table of NHL games: Vancouver 10, St-Louis 11.

Troisième période

Table of NHL games: Vancouver 10, St-Louis 11.

AVIS DE DÉGEL

VEUILLEZ PRENDRE AVIS QUE, POUR L'ANNÉE 1985, LE DÉBUT DE LA PÉRIODE DE DÉGEL A ÉTÉ FIXÉ COMME SUIT:

ZONE 1 18 MARS

A ZÉRO HEURE, UNE MINUTE.

ZONE 2 1er AVRIL

A ZÉRO HEURE, UNE MINUTE.

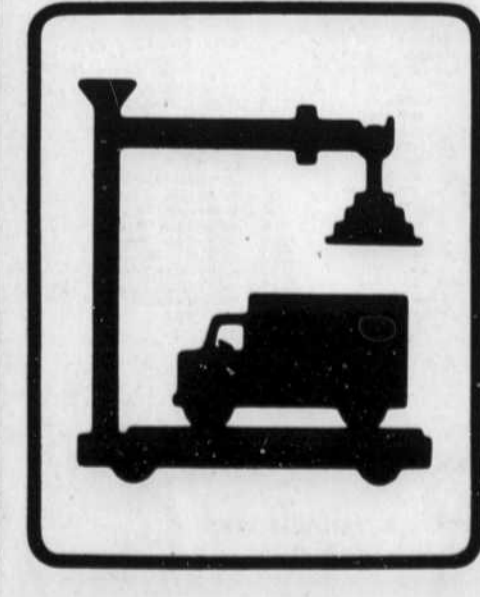
Pendant la période de dégel le Décret 2116 — 84 (19 septembre 1984) et ses amendements réduit la charge par essieu et la masse totale en charge des véhicules. Tous les permis spéciaux et généraux relatifs aux normes de charge sont suspendus.

ZONE 1

La zone 1 est bornée à l'ouest par la rivière Dumoine et le lac du même nom dans le comté électoral provincial de Pontiac-Témiscamingue; au nord par la limite sud du parc de la Vérendrye, par la limite nord des parcs Saint-Maurice et Portneuf et par la limite sud du parc des Laurentides; à l'est par la limite est de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré et par la limite entre les comtés électoraux provinciaux de Montmagny — L'Islet et de Kamouraska — Témiscouata; au sud, la zone 1 s'arrête aux frontières des États-Unis et de l'Ontario.

ZONE 2

La zone 2 comprend le reste du territoire.



Guy Tardif Ministre

Québec

Transports Québec